



COMMUNIQUE DE PRESSE

## **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 19 MAI 2011**

### **APPROBATION DES RESOLUTIONS**

*Reims, le 19 mai 2010 - 17h45 – LANSON-BCC annonce que l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire de la société a approuvé ce jour l'ensemble des résolutions proposées. A cette occasion, le Conseil d'Administration de LANSON-BCC a informé qu'il avait décidé de procéder à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour 10 actions anciennes.*

### **DIVIDENDE DE 0,35 € PAR ACTION**

Les actionnaires de LANSON-BCC ont adopté toutes les résolutions qui leur étaient proposées, notamment l'approbation des comptes sociaux et consolidés clos au 31 décembre 2010, ainsi que la distribution d'un dividende de 0,35 € par action (et non pas de 0,40 € comme indiqué dans la documentation émise antérieurement à l'Assemblée du 19 mai 2011). Identique à celui de l'année dernière, ce dividende représente 10 % du résultat net consolidé, la priorité restant de conforter l'équilibre financier du bilan du Groupe.

La date de détachement de ce dividende est fixée au 24 mai 2011, après clôture du marché. Sa mise en paiement interviendra le 27 mai 2011 sur la base des positions à la clôture du 26 mai 2011.

### **ATTRIBUTION D'UNE ACTION GRATUITE POUR DIX ACTIONS ANCIENNES DETENUES**

L'Assemblée Générale a été informée que le Conseil d'Administration de LANSON-BCC, sur délégation de la précédente Assemblée Générale, a décidé une augmentation de capital de 5.578.490 euros, par incorporation de réserves. Cette opération sera matérialisée par la création de 557.849 actions nouvelles. Celles-ci seront attribuées gratuitement le 12 juillet 2011 à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes, sur la base des positions à la clôture du 30 juin 2011. Cette mesure a pour objectif de remercier les actionnaires de leur fidélité.

Le capital de la société sera donc porté le 12 juillet 2011 de 55.784.920 € à 61.363.410 €.

Les actions nouvelles seront nominatives ou au porteur aux choix des souscripteurs. Conformément aux dispositions légales et réglementaires, les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte en leur nom :

- Chez l'émetteur pour les titres nominatifs purs et ceux qui le désirent, chez l'intermédiaire habilité de leur choix, pour les titres nominatifs administrés,
- Chez l'intermédiaire habilité de leur choix pour les titres au porteur.

Les droits formant rompus ne seront ni cessibles ni négociables (FR0004027068) ; les actions correspondantes seront vendues et les sommes provenant de cette vente seront allouées aux titulaires des droits le 19 juillet 2011.

Les demandes d'attribution seront reçues sans frais à partir du 1<sup>er</sup> au 12 juillet 2011 inclus auprès de CM-CIC Securities, Département Emetteur, 6 avenue de Provence, 75009 Paris (Affilié Euroclear 025).

Ces actions seront, dès leur création, complètement assimilées aux actions anciennes, jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des Assemblées Générales.

Ces 557.849 actions feront l'objet d'une demande d'admission au compartiment B d'Euronext Paris.

<p><b>LANSON-BCC détient en totalité 7 Maisons de Champagne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Champagne Lanson</b> (Reims), prestigieuse marque internationale.</li> <li>- <b>Champagne Chanoine Frères</b> (Reims), vins destinés principalement à la grande distribution européenne (marque Chanoine) notamment avec sa Cuvée <b>Tsarine</b>.</li> <li>- <b>Champagne Boizel</b> (Epernay), leader en vente par correspondance en France, distribué dans le secteur traditionnel à l'international.</li> <li>- <b>Maison Burtin</b> (Epernay), fournisseur de la grande distribution européenne et propriétaire également de la marque <b>Besserat de Bellefon</b>, distribuée en réseaux traditionnels (restauration, cavistes).</li> <li>- <b>Champagne De Venoge</b> (Epernay), vendu en distribution sélective, en particulier sa grande Cuvée <b>Louis XV</b>.</li> <li>- <b>Champagne Philipponnat</b> (Mareuil sur Aÿ), propriétaire du prestigieux <b>Clos des Goisses</b>, dont les vins se trouvent exclusivement en distribution sélective, principalement dans la grande restauration.</li> <li>- <b>Champagne Alexandre Bonnet</b> (Les Riceys), propriétaire d'un vaste vignoble (vins commercialisés en secteurs traditionnels).</li> </ul>	<p>Euronext compartiment B Isin : FR0004027068 Mnemo: LAN Reuters : BCCP.PA Bloomberg : LAN:FP <a href="http://www.lanson-bcc.com">www.lanson-bcc.com</a></p> <hr/> <p><b>LANSON-BCC</b> Nicolas Roulleaux Dugage Tél. : +33 3 26 78 50 00 <a href="mailto:investisseurs@lanson-bcc.com">investisseurs@lanson-bcc.com</a></p> <hr/> <p><b>CALYPTUS</b> Cyril Combe Tél. : +33 1 53 65 68 68 <a href="mailto:cyril.combe@calyptus.net">cyril.combe@calyptus.net</a></p>
--	--